

Cadre réservé à l'administration

Date d'inscription :/...../..... Dossier numéro :

Formation choisie :

Formation des cadres religieux : CR1 / CR2 / CR3

1. Identité

M. Mme

NOM :

Prénom :

Né(e) le : /...../..... Département : ou Pays :

Ville de naissance : Nationalité :

Situation familiale : Célibataire Marié sans enfant Marié avec enfant Seul(e) avec enfant

Photo

2. Coordonnées

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../...../...../..... Téléphone portable :/...../...../...../.....

Courriel :@.....

3. Renseignements complémentaires

Niveau d'étude : CAP/BEP BAC DEUG/DUT/BTS LICENCE MASTER1/2 DOCTORAT

Domaine d'étude :

Activité professionnelle : Lieu de l'activité :

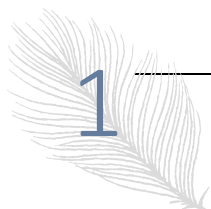
Avez-vous déjà suivi un cursus religieux : OUI NON

Si oui, lequel : Sciences Islamiques Coran

- Sciences Islamiques

Nom de l'institut ou mosquée : Lieu : Nbre année :

Matières étudiées :



- Coran

Nom de l'institut ou mosquée : Nbre année d'étude :
 Nombre de Hizb mémorisé :

Quel est votre niveau en langue arabe ?

- arabophone
- Niveau moyen (lecture fluide et compréhension moyenne)
- débutant (Lecture non fluide et légère compréhension)
- Novice (aucune notion de la langue arabe)

Quel est votre niveau en langue française ?

- francophone
- Niveau moyen (lecture fluide et compréhension moyenne)
- débutant (Lecture non fluide et légère compréhension)
- Novice (aucune notion de la langue française)

Autres langue(s) parlée(s) précisez :

Êtes-vous investis dans une association, un syndicat, ... : OUI NON

Si oui, précisez (rôle, fonction...) :

4. Pièces justificatives à fournir

- Copie des diplômes
- Relevé de note de votre cursus en sciences religieuses ou lettre de recommandation (dans la mesure du possible)

5. Frais de formation

La présente convention règle les rapports financiers entre l'ISHN et l'étudiant

1/-Tarifs

| | Coût annuel de formation | Frais d'inscription | Restant due |
|--|--------------------------|---------------------|-------------|
| Formation cadres religieux année 2022/2023 | 900 € | 150 € | 750 € |

Le 1^{er} acompte (frais d'inscription) est à verser lors de l'inscription, le reste sera exigible, au plus tard, le jour de la rentrée de l'étudiant, en totalité si en espèce ou virement, ou en plusieurs chèques ou prélèvement CB (jusqu'à 5 fois soit 150€ x 5).

**En cas de difficultés financières, veuillez vous rapprocher de la direction de l'ISHN qui étudiera votre demande.*



2/-Mode de paiement

Chèques (à l'ordre de « ISHN ») / ou CB : dernière encaissement, au plus tard fin Janvier

| Date encaissement ou de prélèvements | MONTANT | Chèques/CB | | | Visa comptabilité |
|--------------------------------------|---------|------------|--------|-----------------------|-------------------|
| | | EMETTEUR | BANQUE | N° Chèque/Transaction | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

Espèces / Virement

| Date | Montant | Signature | Visa comptabilité |
|------|---------|-----------|-------------------|
| | | | |
| | | | |

3/-Date limite d'inscription, annulation d'inscription et/ou interruption en cours de scolarité.

- Aucun étudiant ne sera accepté en cours avant d'avoir rendu son **dossier complet, paiement inclus.**
- En cas d'annulation d'inscription :
 - **Jusqu'à 15 jours après le début des cours** : remboursement des **frais amputés du premier acompte (frais d'inscription)**
 - **En cas de désistement ou d'interruption des cours au-delà de 15 jours ou durant l'année, aucun remboursement ne sera effectué.**

L'étudiant qui s'absente, comme celui qui arrête les cours en cours d'année ou qui est exclu définitivement de l'Institut ne peut en aucun cas réclamer un quelconque remboursement

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation

Signature de l'étudiant :

